AFRICABOURSE
ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

FCP AAM OBLIGATIS- OPCVM « OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES »
(ISIN : BJ 0000000196)
Société de gestion : AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT, filiale de FINANCIA GROUP

Objectifs et politique d'investissement

- **Objectif de gestion :** L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, son indicateur de référence, en optimisant sa performance au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements sur le marché obligataire dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées.
- **Indicateur de référence :** L'indicateur de référence du Fonds est composé à 100% de la moyenne de l'indice du taux moyen des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sur une maturité supérieure à deux (02) ans et se détermine annuellement. Il a évolué de 7,38% sur l'année 2023.
- **Stratégie de gestion :** La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice de référence. Le Fonds investit dans un portefeuille composé à 70% au moins de son actif net, hors liquidités en emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de l'Union ; en bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union ; en valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les Etats membres de l'Union et en valeurs mobilières émises sur le marché monétaire.

  Si des conditions de marché exceptionnelles le justifient, le Fonds peut temporairement investir sa valeur liquidative nette exclusivement en :

  - trésorerie ou des équivalents de trésorerie ;
  - dépôts à terme auprès d'établissements financiers ;
  - titres de créance et instruments du marché monétaire négociés sur un Marché réglementé.

  Plus de précision sur la stratégie à la page 9 du Prospectus.

  La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché

- Les porteurs de parts peuvent racheter les parts qu'ils détiennent sur demande, sur une base journalière.
- **Affectation des sommes distribuables :** Distribution

  Le Fonds procède sur décision du Conseil d'Administration à une distribution annuelle de ses sommes distribuables dans un délai de trois (03) mois suivant l'arrêté des comptes annuels.
- **Durée de placement recommandée** : 5 ans

  Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq (05) ans.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, AFRICABOURSE AM a mis en place un outil de gestion de liquidité dont le détail est décrit à la page 12 du Prospectus du Fonds.

Profil de risque et rendement

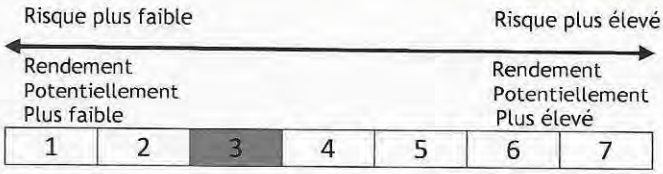

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans, il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 3 en raison de son exposition permanente aux titres du marché monétaire et obligataire.
- Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements.
- Risque de liquidité : correspond au risque pour l'entreprise de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable.
- Risque de contrepartie : le Fonds est adossé à une garantie d'un tiers, ou l'exposition de ses investissements résulte, dans une large mesure, d'un ou de plusieurs contrats avec contrepartie.
- Risque opérationnel : Le risque opérationnel est défini comme des pertes dues aux lacunes du processus, du système ou aux défaillances humaines, à des événements inattendus ou au caractère inexécutable des contrats.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

AFRICABOURSE
ASSET MANAGEMENT

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	Assiette	Taux Moyen N-1
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,50%
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,25%
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,50%
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x Nbre de parts	0,25%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	Montant	Taux
Frais courants	410 306 563	1,18%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance		Néant

- Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 29/12/2023. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).
- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer à la rubrique frais et commissions du Prospectus, disponible sur le site internet de la société de gestion : www.africabourse-am.com

Performances passées

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agréé le 15 juin 2012.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- L'indicateur de référence du Fonds est calculé hors dividende.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

Informations pratiques

- Le Dépositaire du Fonds est **AFRICABOURSE**
- Le Prospectus, le Règlement du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la SGO **AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT** sis à Fidjrossè carré n°1835B du lot. 1749, Parcelle K, 01 BP 6002 Cotonou (BENIN) et téléchargeables sur : www.africabourse-am.com ;
- Adresse mail : contact@africabourse-am.com, Contact : +229 21 60 40 25
- La VL est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.africabourse-am.com et du dépositaire : www.africabourse.com ;
- Les revenus provenant du Fonds sont exonérés d'impôts au Bénin.
- La responsabilité de AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé le 15 juin 2012 par l'AMF-UMOA sous le numéro **FCP/2012-04.**

AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT est agréée par l'AMF-UMOA sous le numéro **SG/2012-03**

« Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2023.